


# Comment payer votre cotisation ?

Deux formules : par chèque(s) ou par prélèvement fractionné

## Par chèque(s) :


Vous pouvez :

 nous adresser votre cotisation par courrier, à l'adresse suivante :

**SE - UNSA**  
**BP 46**  
**48002 MENDE Cedex**

En nous envoyant :

→ le bulletin d'adhésion complété  
→ le(s) chèque(s) correspondant à votre situation. Il(s) sera(ront) encaissé(s) à la (aux) date(s) indiquée(s) ...

 nous rendre visite au siège du Syndicat, Espace Jean Jaurès, à Mende, lors d'une permanence (Voir les horaires d'ouverture page 4).

## Par prélèvement fractionné :

### ATTENTION ! RAPPEL ! PAIEMENT EN 10 MOIS !

Sur votre compte (bancaire ou postal) en **10 fois sans frais** (prélèvement au début des mois d'octobre 2015 à juillet 2016).

➤ Si vous aviez déjà opté pour cette formule l'an dernier, **et si vous n'avez pas changé de compte**,

il vous suffira de cocher la case « renouvellement » sur la fiche d'adhésion lorsque vous la complétez.

➤ Si vous avez **changé de compte**, ou si vous souhaitez bénéficier du prélèvement fractionné pour la pre-

mière fois, vous devez nous renvoyer :

- ◆ le mandat de prélèvement complété et signé (Voir au verso),
- ◆ un R.I.B. ou R.I.P.,
- ◆ le bulletin d'adhésion complété

### et ce LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE !



## Calendrier prévisionnel des prélèvements

Selon la date d'envoi de votre fiche d'adhésion (ou de réadhésion), le nombre de prélèvements sera différent ... En effet, les prélèvements seront effectués en fonction du calendrier ci-dessous :

N° du prélèvement	Date limite de réception de la fiche	Date du prélèvement
1	Jeudi 17 septembre 2015	2 octobre 2015
2	Dimanche 18 octobre 2015	2 novembre 2015
3	Mardi 17 novembre 2015	2 décembre 2015
4	Mardi 15 décembre 2015	2 janvier 2016
5	Lundi 18 janvier 2016	2 février 2016
6	Mardi 16 février 2016	2 mars 2016
7	Mercredi 16 mars 2016	2 avril 2016
8	Dimanche 17 avril 2016	2 mai 2016
9	Mercredi 18 mai 2016	2 juin 2016
10	Jeudi 16 juin 2016	2 juillet 2016

## Les avantages liés à l'adhésion :

Ils concernent :

- l'information et en particulier l'envoi prioritaire des informations sur la carrière, le mouvement, ...;
- des réductions (d'impôts, sur certaines publications du **SE-UNSA**, de France Abonnements, ...);
- l'envoi de publications (nationales, académiques et départementales), de documents particuliers (calendriers, Guide Pratique, ...)